Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Boucher, veuillez visiter :
bpboucher.fr/annales-sujets-et-corriges

Session juin 2004

BREVET PROFESSIONNEL
BOUCHER

U41 - GESTION, COMPTABILITE ET TECHNIQUES COMMERCIALES

SUJET

Coefficient : 4

Durée : 3 h 00

La Boucherie « MARTIAL » est une SARL au capital de 7500 € qui se situe 32 rue de la porcelaine 87 000 Limoges.

PREMIER TRAVAIL : AMORTISSEMENT (8pts)

Mr MARTIAL acquiert un matériel informatique dont la durée normale d'utilisation prévue est de 3 ans. L'acquisition a lieu le 8 juillet 2003 pour une valeur de 4 300 € Hors Taxes. L'exercice comptable correspond à l'année civile. La mise en service s'effectue le 10 juillet 2003. La méthode d'amortissement pratiquée est le dégressif (coef. 1,25).

- **Etablir le tableau d'amortissement du matériel informatique en complétant le tableau ANNEXE 1 (arrondir à 2 chiffres après la virgule).**

ANNEXE 1

Matériel Informatique				
Date d'Acquisition :		Durée d'utilisation :		
Date de mise en service		Méthode :		
Valeur d'origine :		Taux :		
Année	Base de calcul	Annuité	Cumul	Valeur Comptable Nette

DEUXIEME TRAVAIL : BILAN DE DEPART (6pts)

Mr MARTIAL envisage d'acquérir un nouveau magasin. Le fonds de commerce a une valeur de 77 000 €, le matériel 15 000 €. Il souhaite disposer d'une trésorerie de 2 000 € pour financer le démarrage de l'exploitation. Il apporte en capital la somme de 31 000 € et emprunte le reste.

➢ **Compléter le bilan de départ ANNEXE 2 et déterminer le montant de l'emprunt.**

ANNEXE 2 **BILAN DE DEPART**

ACTIF		PASSIF	
TOTAL		TOTAL	

TROISIEME TRAVAIL : CALCUL ET DECLARATION DE TVA (8pts)

Mr MARTIAL vous communique pour le mois de juin 2003 les opérations soumises à la TVA :

Ventes TTC (TVA 5,5 %)	18 990
TVA Déductible sur achats à 5,5 %	833
TVA Déductible sur frais divers à19,6 %	128
TVA Déductible sur immobilisations à 19,6 %	499

➢ **Complétez la déclaration de TVA au titre du mois de juin 2003 -** ANNEXE 3.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux déclarants un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès du centre des impôts dont ils relèvent.

A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)			OPÉRATIONS NON IMPOSABLES		
01 Ventes, prestations de services			04 Exportations hors CE	0032	
02 Autres opérations imposables			05 Autres opérations non imposables	0033	
03 Acquisitions intracommunautaires	0031		06 Livraisons intracommunautaires	0034	
(dont ventes à distance et/ou opérations de montage :)			07 Achats en franchise	0037	

B DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

OPÉRATIONS IMPOSABLES (lignes 1 à 3 ventilées par taux)		Base hors taxe	Taxe due
08 Taux 19,6 %	0205		
09 Taux 5,5 %	0105		
10 Anciens taux	0900		
11 Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A)	0950		
12 Opérations réalisées dans les DOM	0920		
13			
14 TVA antérieurement déduite à reverser		0600	
15 Total de la TVA brute due (lignes 06 à 14)		0301	
16 Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires		0035	
17 Dont TVA sur opérations à destination de Monaco		0038	

DÉDUCTIONS

18 Biens constituant des immobilisations		0703	
19 Autres biens et services		0702	
20 Autre TVA à déduire			
21 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration *(À convertir si ce crédit est en francs et votre déclaration en euros)*	8001		
23 Total lignes 20 + 21		0701	
22 *Indiquer ici le pourcentage de déduction applicable pour la période s'il est différent de 100 %* ____ %		24 Total TVA déductible lignes 18 + 19 + 23	

CRÉDIT			TAXE À PAYER		
25 Crédit de TVA (ligne 24 – ligne 15)	0705		28 TVA nette due (ligne 15 – ligne 24)		
26 Remboursement demandé sur formulaire n° 3519 joint	8002		29 Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A	9979	
27 Crédit à reporter (ligne 25 – ligne 26) *(Cette somme est à reporter ligne 21 de la prochaine déclaration)*	8003		30 Sommes à imputer y compris acompte congés	9989	
			31 Sommes à ajouter y compris acompte congés	9999	
Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.			32 Total à payer (lignes 28 + 29 – 30 + 31) *(N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)*		

Si vous réalisez des opérations intracommunautaires, pensez à la déclaration d'échanges de biens à souscrire auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits indirects (Cf. notice de la déclaration CA3)

QUATRIEME TRAVAIL : SEUIL DE RENTABILITE (20pts)

L'entreprise doit réaliser des bénéfices pour pouvoir rembourser ses emprunts, investir et rémunérer ses propriétaires. Il est donc important pour le chef d'entreprise de connaître le montant du chiffre d'affaires à réaliser pour atteindre le seuil de rentabilité.
Le chiffre d'affaires réalisé est de 318 000 €.

➢ **Complétez le tableau de répartition des charges ci-dessous.**

Charges	Montant total	Part variable		Part Fixe	
		%	Montant	%	Montant
Matières consommées	75 000				
Charges de personnel	80 000			100	
Frais généraux	35 000	20		80	
Autres charges	31 000			100	
TOTAUX	221 000				

➢ **Complétez le tableau différentiel pour calculer le seuil de rentabilité :**

	Montant	%
Chiffre d'affaires		
Charges variables		
Marge sur coûts variables		
Charges fixes		
Résultat		

Calcul du seuil de rentabilité :

➢ **Calculez le point mort (date à laquelle le seuil de rentabilité est atteint)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CINQUIEME TRAVAIL : BILAN (12pts)

Le patrimoine de l'entreprise se compose ainsi (valeurs nettes):

- Somme disponible en banque	12 800
- Somme en caisse	2 800
- Sommes dues par les clients	10 800
- Valeur des bâtiments	30 000
- Emprunt bancaire	83 000
- Impôts dus à l'Etat	6 000
- Valeur du fonds commercial	46 000
- Sommes dues aux fournisseurs	2 700
- Valeur des marchandises en stock	4 000
- Valeur du matériel du laboratoire	9 600
- Prêt à un salarié	3 600
- Valeur des matières premières	3 800
- Valeur du mobilier du magasin	10 596
- Valeur du matériel informatique du magasin	3404
- Sommes dues aux fournisseurs d'immobilisations	9 700
- Capital de l'entreprise	7 500
- Bénéfice	à déterminer

➢ **Etablissez le bilan au 31/12/2003** ANNEXE 4

ANNEXE 4

Bilan de l'entreprise .....au .....

ACTIF		PASSIF	
ACTIF IMMOBILISE		CAPITAUX PROPRES	
		Total 1	
Total 1		DETTES	
ACTIF CIRCULANT			
Total 2		Total 2	
TOTAL GENERAL		TOTAL GENERAL	

SIXIEME TRAVAIL : TECHNIQUES COMMERCIALES (26pts)

Mr Martial a acheté sa nouvelle boucherie le 1/08/2003. Elle se situe dans le centre-ville piéton de Limoges.

Son environnement commercial est constitué de commerces de proximité, et particulièrement d'artisans reconnus pour leur savoir-faire. (boulanger, pâtissier chocolatier, charcutier traiteur...).

Il a embauché une vendeuse, un responsable de laboratoire et un apprenti BP Boucher 1ère année.

Mr Martial souhaite organiser l'inauguration de ses locaux lors de sa journée d'ouverture.

- **Afin de définir et planifier les différentes étapes, complétez le tableau ANNEXE 5. (16pts)**

- **Mr Martial souhaite également valoriser un produit AOC et vous demande d'élaborer l'affiche publicitaire correspondant à une PLV. ANNEXE 6. (10pts)**

ANNEXE 5

Taches Description – justification	Date prévue
➢ **Fixer la date de la journée d'ouverture :** Critères de choix ?	
➢ **Lancer les invitations** : A qui ? Comment ?	
➢ **Prévoir le buffet** Quels produits ?	
➢ **Réceptionner les commandes** Quels contrôles ?	
➢ **Préparer le point de vente** ➢ **Accueil des invités**	
Les étapes ?	

ANNEXE 6

Académie de Lyon	Session 2004	Code(s) examen(s)	Tirages
Sujet BP BOUCHER		22106	
Épreuve : Gestion comptabilité et techniques commerciales		E4- U41	
Coefficient : 4	Durée : 3 h 00	Feuillet : 10/10	

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.